



TARIFS D'ADHESION A L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

MISE A JOUR AU 16 12 2021

PRESTATAIRES	CONDITIONS	TARIFS APPLICABLES
Hôtels	+ de 20 chambres	300 €
	- De 20 chambres	130 €
Locations mobilières		160 €
Grandes Surfaces & enseignes Franchises Grossistes Revendeurs		150 €
Casinos Discothèques Golfs Parcs d'attractions & de loisirs,		120 €
Salles de réception & de séminaire,		100 €
Campings		110 €
Agriculteurs producteurs Antiquaires / Brocanteurs Artistes & Artisans Cafés, Bar Brasseries Cabarets Chambres chez l'habitant Chambres d'hôtes Commerçants Equipements sportifs, de loisirs Fermes pédagogiques Galeries d'art Gites ruraux Prestaires de services Professions libérales Restaurants Sites culturels et touristiques		50 €
Associations		20 €
Services communautaires ou municipaux - hors camping		Gratuité
Remise de 30 % applicable aux prestataires touristiques pour toute adhésion postérieure à la date de bouclage effective du guide touristique annuel publié par l'Office de tourisme ;		